



Appel à projets MSA Solidaire, nos valeurs en action

ENJEUX POUR LA MSA

Avec l'opération « **MSA solidaire, nos valeurs en actions** » qui renforce l'engagement du régime agricole au service de la population agricole et rurale, La MSA partage les enjeux de différentes politiques publiques et s'y engage : enfance famille jeunesse, lutte contre la précarité, prévention des risques psycho sociaux, prévention de la perte d'autonomie, revitalisation du milieu rural...

La MSA souhaite ainsi apporter sa contribution au développement sanitaire et social des territoires ruraux.

FINALITÉS DE L'APPEL À PROJET

Développement des services et solidarités de proximité

Soutien à la parentalité

Insertion sociale et professionnelle dans le monde agricole

Mobilisation, Participation active des populations

Maillage du territoire : réseaux, liens sociaux



L'essentiel & plus encore

STRUCTURES ÉLIGIBLES

- **Les Centres Sociaux et Espaces de Vie Sociale** disposant d'une convention en cours de la Mutualité Sociale Agricole,
- **Les Foyers Ruraux**, les associations **Familles Rurales**,
- **Les Fédérations Départementales Foyers Ruraux & Centres Sociaux ainsi que les associations adhérentes à ces fédérations**
- **Les ESAT et SIAE agricoles**
- **Les associations rurales** qui œuvrent dans l'animation sociale et culturelle sur le territoire
- **Toutes les structures devront répondre aux critères suivants :**
 - ✓ Avoir une implantation territoriale en milieu rural avec un pourcentage de population agricole égal ou supérieur à la moyenne régionale (6,7%) ou être employeur affilié MSA
 - ✓ Soutenir des projets d'actions collectives qui favorisent l'initiative et l'implication des bénéficiaires
 - ✓ Favoriser les solidarités de voisinage, les relations entre les générations, les liens sociaux et familiaux
 - ✓ S'inscrire dans une dynamique partenariale avec les acteurs locaux et, notamment, les acteurs du milieu agricole

Appel à projets

MSA Solidaire, nos valeurs en action

INITIATIVES LOCALES & SOLIDARITÉS DE PROXIMITÉ

Publics visés : Habitants du territoire

Contexte & Mise en œuvre : Les initiatives locales et citoyennes apparaissent comme un levier supplémentaire pour répondre de manière transversale aux besoins identifiés dans la stratégie de soutien aux solidarités de proximité. Des ressources financières sont nécessaires pour concrétiser ces idées ou maintenir ces actions. Ainsi il est proposé de soutenir des projets d'habitants devant permettre de faciliter leur mise en œuvre et d'éviter leur essoufflement. Ces projets devront respecter les critères suivants (Attention de bien justifier le respect de ces critères dans la description de votre action) :



- **Participatifs** : les actions devront avoir été initiées par des habitants pendant ou à la suite de la crise sanitaire,
- **Inclusifs** : c'est-à-dire ouverts à d'autres. D'autres habitants devront être associés au projet, et particulièrement les jeunes – les porteurs ne devront pas être les seuls bénéficiaires de l'action,
- **Alternatifs** : les actions proposées devront être innovantes et devront permettre de répondre à des besoins identifiés et non couverts : soutien entre pairs par des structurations de type tiers lieux (gratuiterie, repair-café, échange de services, pair-aidance administrative ou numérique, parrainage parentalité, ...), initiatives permettant de découvrir et valoriser des ressources locales (mise en œuvre de circuits courts, mise en place d'un programme d'activité virtuelles réalisables à la maison, services itinérants, ...),

ACCOMPAGNEMENT A LA PARENTALITE

Publics visés : Les familles du territoire

Contexte & Mise en œuvre : L'accompagnement à la parentalité consiste à épauler les parents en les informant, en les écoutant et en mettant à leur disposition des services et des moyens leur permettant d'assumer pleinement, et en premier, leur rôle éducatif. Les projets déposés dans ce cadre devront avoir vocation à faire émerger, renforcer, soutenir des projets en matière de soutien à la parentalité quelle que soit la configuration de la famille, sa situation sociale, culturelle et géographique.



Les actions soutenues devront notamment :

- participer au rééquilibrage territorial de l'offre de service, notamment par une meilleure coordination des actions
- intégrer des modalités de participation effective des parents

JEUNESSE

Publics visés : Jeunes du territoire

Mise en œuvre

- Actions visant à la promotion sociale et professionnelle des jeunes
- Actions favorisant l'implication et la citoyenneté des jeunes

INTERGENERATIONNEL

Publics visés : public intergénérationnel, au moins deux générations différentes

Mise en œuvre

- . Co-construction intergénérationnelle de l'action
- . Mise en place de réalisations communes en veillant à intégrer des temps de réflexion partagée

Appel à projets

MSA Solidaire, nos valeurs en action

INSERTION SOCIALE ET PROFESSIONNELLE DANS LE MONDE AGRICOLE

Publics visés : Demandeurs d'emploi et actifs agricoles fragilisés par la crise

Contexte & Mise en œuvre : Souveraineté alimentaire, circuits courts, produits locaux ; la crise sanitaire a mis en évidence l'attachement des Français à défendre une alimentation et une agriculture plus ancrées dans les territoires. Nous faisons pour autant face à différents constats :

- un besoin cruel de main d'œuvre au sein de la filière agricole,
- une hausse du nombre de demandeurs d'emploi, toute catégorie confondue
- des difficultés économiques de certaines exploitations suite à la crise sanitaire,
- Un lien distendu entre la société et l'agriculture française (agribashing)

Face à ces constats, la MSA souhaite contribuer à une société solidaire et bienveillante en encourageant le développement de programmes d'accueil, de promotion, d'animation, de formation ou encore d'embauche de demandeurs d'emploi ou de personnes en situation de handicap dans le monde agricole.

Le soutien de la MSA pourra concerner (non exhaustif) :

- **L'émergence ou la consolidation de structures d'insertion par l'activité agricole** : fermes sociales, jardins d'insertion, association d'insertion par l'activité agricole, etc...
- **Le développement des circuits de distribution parallèles dans le secteur agricole** : Vente directe, cueillette, amap, marché de producteur du pays, etc...



- **La mise en œuvre d'actions de découverte et de promotion du monde agricole** : fermes pédagogiques, bienvenue à la ferme, actions de communication, etc...

ACCES ET APPROPRIATION DES OUTILS DE LA DEMATERIALISATION

Publics visés : Habitants du territoire, personnes éloignées de l'accès au droit suite à la dématérialisation dans les institutions.

Mise en œuvre :

- Etat des lieux de l'existant (espaces numériques, matériels, moyens humains ...)
- Mise en place d'actions permettant l'accès à l'existant, l'utilisation du numérique, la consolidation de nouveaux savoirs
- Actions de mise en réseau en vue de favoriser l'autonomie des personnes

DEPART EN VACANCES DES PUBLICS FRAGILISES

Publics visés : Tous les publics qui ne pourraient pas partir en vacances sans un accompagnement pour toutes les étapes de préparation et pour lesquels ce soutien favorisera le développement personnel et l'intégration sociale

Mise en œuvre :

- Participation/mobilisation des bénéficiaires à l'élaboration d'un projet vacances
- Accompagnement de la dynamique instaurée
- Le projet pourra concerner l'organisation de départs collectifs et /ou individuels
- Le projet cherchera à favoriser la participation de ressortissants agricoles (salariés, exploitants, actifs ou retraités)



Appel à projets

MSA Solidaire, nos valeurs en action

CONDITIONS D'ÉLIGIBILITÉ AU SOUTIEN MSA

Seules les structures et les projets qui répondent à une totale **neutralité politique, philosophique, syndicale ou confessionnelle** permettant un accès sans discrimination à tous les publics, peuvent être financés par la MSA.

Les projets retenus devront **faire l'objet d'une évaluation et d'un bilan financier** qui seront fournis à la MSA au terme de l'action.

Chaque structure ne peut présenter **qu'un seul projet**.

La MSA sera vigilante sur les **co-financements des projets**.

La subvention apportée par la MSA est plafonnée à un montant maximum de **10 000€ par projet et dans la limite de 80% du budget présenté**. Le versement interviendra à la signature de la Convention.

DIFFÉRENTES FORMES D'ACTIONS ÉLIGIBLES

- Actions identifiées et retenues dans les projets sociaux de territoire ou dans le projet social de la structure afin de permettre le développement en complémentarité avec les actions existantes
- Actions innovantes pour le territoire permettant de faire évoluer les pratiques, d'accompagner le changement pour adapter les réponses aux évolutions du contexte
- Actions communes entre structures proches pour prendre en compte les nouvelles politiques territoriales et / ou pour faciliter une mutualisation de moyens

Les délégués MSA sont des acteurs à associer au projet Ils sont présents sur chaque canton

Se référant à la méthodologie du Développement Social Local et s'inscrivant dans une démarche multi partenariale, **les projets devront faire apparaître les moyens mis en œuvre pour :**

- Permettre aux bénéficiaires d'être acteurs de la vie sociale en les associant aux étapes du projet (construction, déroulement, évaluation)
- Améliorer l'intégration sociale des personnes (en les aidant à gagner en autonomie et à développer leurs ressources personnelles et leurs compétences)
- Mettre en œuvre une communication et des relais pour mobiliser la population agricole

DÉPÔT DES DOSSIERS

Dossiers complets à renvoyer par mail à votre interlocuteur départemental

**Avant le date limite :
le 04 novembre 2022**

VOS INTERLOCUTEURS DÉPARTEMENTAUX

Côte d'Or	Catherine GOUPIL ☎ 03 80 63 23 55 goupil.catherine@bourgogne.msa.fr
Nièvre	Katarzyna FOUCHEZ ☎ 03 86 93 50 74 fouchez.katarzyna@bourgogne.msa.fr
Saône et Loire	Sylvie PRUDENT ☎ 03 85 39 53 31 prudent.sylvie@bourgogne.msa.fr
Yonne	Marie-Laure LE GOFF ☎ 03 86 47 35 09 legoff.marie-laure@bourgogne.msa.fr

Pour toutes les correspondances postales, une seule adresse :

Caisse Régionale MSA de Bourgogne
Service d'Action Sociale
14 Rue Félix Trutat
21 046 DIJON Cedex



santé
famille
retraite
services

L'essentiel & plus encore